

# PAPAM

PACA

N° 2  
24 mars 2023



## Référent filière & rédacteurs

**Quentin RUBY**  
CRIEPPAM

[quentin.ruby@crieppam.fr](mailto:quentin.ruby@crieppam.fr)

**Stéphanie TAQUIN**  
CRIEPPAM

[stephanie.taquin@crieppam.fr](mailto:stephanie.taquin@crieppam.fr)

## Directeur de publication

**André Bernard**

**Président de la chambre régionale  
d'Agriculture Provence Alpes-Côte  
d'Azur**

Maison des agriculteurs  
22 Avenue Henri Pontier  
13626 Aix en Provence cedex 1  
[contact@paca.chambagri.fr](mailto:contact@paca.chambagri.fr)

## Supervision

**DRAAF**

**Service régional de l'Alimentation  
PACA**

132 boulevard de Paris  
13000 Marseille



## AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

### Stade végétatif

Les lavanderaies sont actuellement au stade de **repos végétatif**.

### Cécidomyie du lavandin

- **Observations** : vol des cécidomyies en cours (sur toutes les zones depuis la semaine 6),
- **Niveau de risque**: risque modéré à fort.

### Arima marginata

- **Observations** : Arima présents sur thym à Manosque (04), sauge sclarée sur le secteur Valensole / Puimoisson (04) et autour de Montélimar (Puygiron, Montboucher sur Jabron, 26),
- **Niveau de risque**: risque modéré à fort.

### Pucerons

- **Observations** : Pucerons présents sur thym à Manosque (04), et sur thym linalol dans le secteur de Saint Jurs (04),
- **Niveau de risque**: risque faible,

## NOUVEL ARRÊTÉ ABEILLES ET POLLINISATEURS

## ABEILLES SAUVAGES & SANTÉ DES AGRO-SYSTÈMES



[Vous abonner](#)



[Devenir  
observateur  
& contact](#)



[Tous les BSV  
PACA](#)

## Reconnaissance du ravageur



Cécidomyies adultes

*Resseliella lavandulae* (ou cécidomyie de la lavande et du lavandin) est inféodé aux lavanderaies.

**En cette période, seuls les adultes sont visibles.** De forme ailée, ils émergent du sol en hiver et s'apparentent à un petit moucheron de 2 mm de long. **Ils ne sortent que l'hiver, de mi-janvier à avril, selon les zones de productions et les conditions météorologiques.**

Les femelles se reproduisent et pondent sous l'écorce des rameaux dans les heures suivant leur émergence.

## Observations

Un **réseau de piégeage** est mis en place afin de déterminer la date d'émergence des adultes.

### Méthodes d'observation

Installation de pièges sur des plants symptomatiques permettant de capturer les adultes à leur sortie de terre avant le début du vol. Ces pièges sont constitués de fûts opaques percés de deux tubes de plexiglas. Les adultes émergents sont attirés par la lumière et piégés dans les tubes. 1 relevé est effectué par semaine.



Attention :

**ne pas confondre cécidomyie et sciaride**



Cécidomyie du lavandin (*Resseliella lavandulae*)

Couleur orangée, moins allongée, nervation des ailes réduite. Pas de nervation dite en « m ». Antennes longues, plus que la tête et le thorax combinés



Sciaride

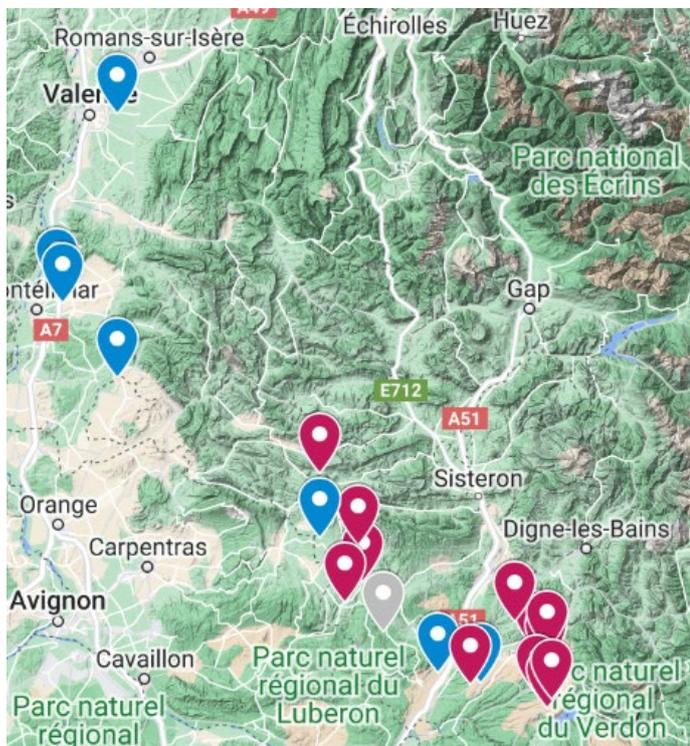
Forme plus allongée, nervures en forme de M, antennes plus courtes, plus foncées,

## Résultats des observations

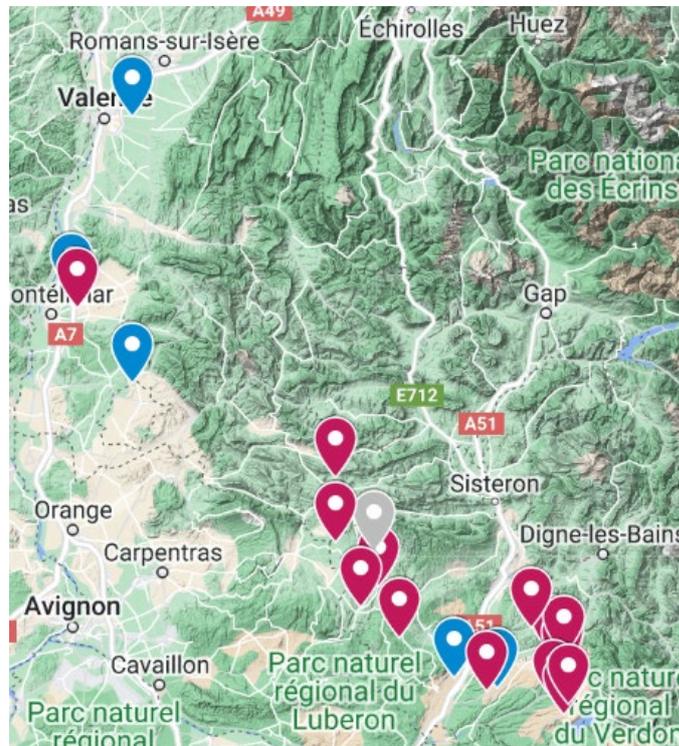
Les données sont actuellement collectées à partir de **18 parcelles fixes** et **2 parcelles flottantes**, par différentes structures techniques, couvrant ainsi **une partie de la zone de production** (04 et 26).

Période	Semaine 7 (9 au 15 février 2023)	Semaine 8 (16 au 22 février 2023)	Semaine 9 (23 février au 1 mars 2023)	Semaine 10 (2 au 8 mars 2023)	Semaine 11 (3 au 15 mars 2023)	Semaine 12 (16 au 22 mars 2023)
Nombre de parcelles piégées	9	14	16	15	11	13
Nombre de parcelles observées	20	20	20	20	19	19
Evolution	=	↗	↗	=	↘	=/↗

**Semaine 11**  
(9 au 15 mars 2023)



**Semaine 12**  
(16 au 22 mars 2023)



### Emplacement des parcelles du réseau de cécidomyies

*Point rouge: parcelles avec capture*

*Point bleu: parcelles sans capture*

*Point gris : pièges non relevés*

## Résultats des observations (suite)

Nombre de cécidomyies capturées par parcelle (4 fûts bleus par parcelle)

Zone de production	Site de piégeage	Altitude	Janvier				Février				Mars				Effectif total cumulé de cécidomyies
			S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	
Plateau de Valensole	Valensole (flottante)	560						1	1	8	10	2	5	3	10
	Valensole	560									1				0
	Puimoisson 1	690		5	1			1	2	2	2	5	5	3	11
	Puimoisson 2	730							1	8	10	10	9	6	9
	Puimoisson 3	690		1	2			3	3	18	10	2	6	5	27
	Montagnac 1	640			1			3	1	3	4	7	9	11	28
	Montagnac 2	630								5	1	3		1	9
Roumoules	650								6	22	14	21	24	63	
Vallée de l'Asse, Durance, Pays d'Apt	Entrevennes	560						3	2	13	12	4	2	3	36
	Manosque	340													0
	Aubenas les Alpes	570									1	1		1	0
Contrefort de Lure et plateau d'Albion	Simiane la rotonde	620						2		1	1	1	1		3
	Banon	730				1				4	6	4	2	1	5
	Redortiers	950						1	1	4	4	5	2		6
	Revest du Bion (flottante)	950							5	6	9	10		3	11
Baronnies	Mévouillon	880										2	2	3	0
Vallée du Rhône	Taulignan	230		1						3					4
	Sauzet	108			1				1	1			2	1	3
	Savasse	125						1			1				1
	Chabeuil	170								1					1
<b>Total cécidomyies capturées</b>			0	7	5	1	0	16	17	82	94	72	64	65	227
<b>Nombre moyen de cécidomyies par parcelle</b>			0	0,44	0,33	0,06	0	0,94	0,85	4,1	4,95	3,6	3,37	3,42	11,4
<b>Nombre de parcelles avec piégeage</b>			0	3	4	1	0	9	9	14	15	15	11	13	
<b>Nombre de parcelles observées</b>			6	16	15	18	14	17	20	20	19	20	19	19	

## Analyse de risque

Il n'existe pas de seuil de nuisibilité pour ce ravageur.

Les conditions météorologiques annoncées pour la fin de la semaine 12 sont favorables au vol de la cécidomyie. La baisse des températures annoncées pour la semaine 13 pourrait réduire les émergences. Toutes les zones sont à surveiller.

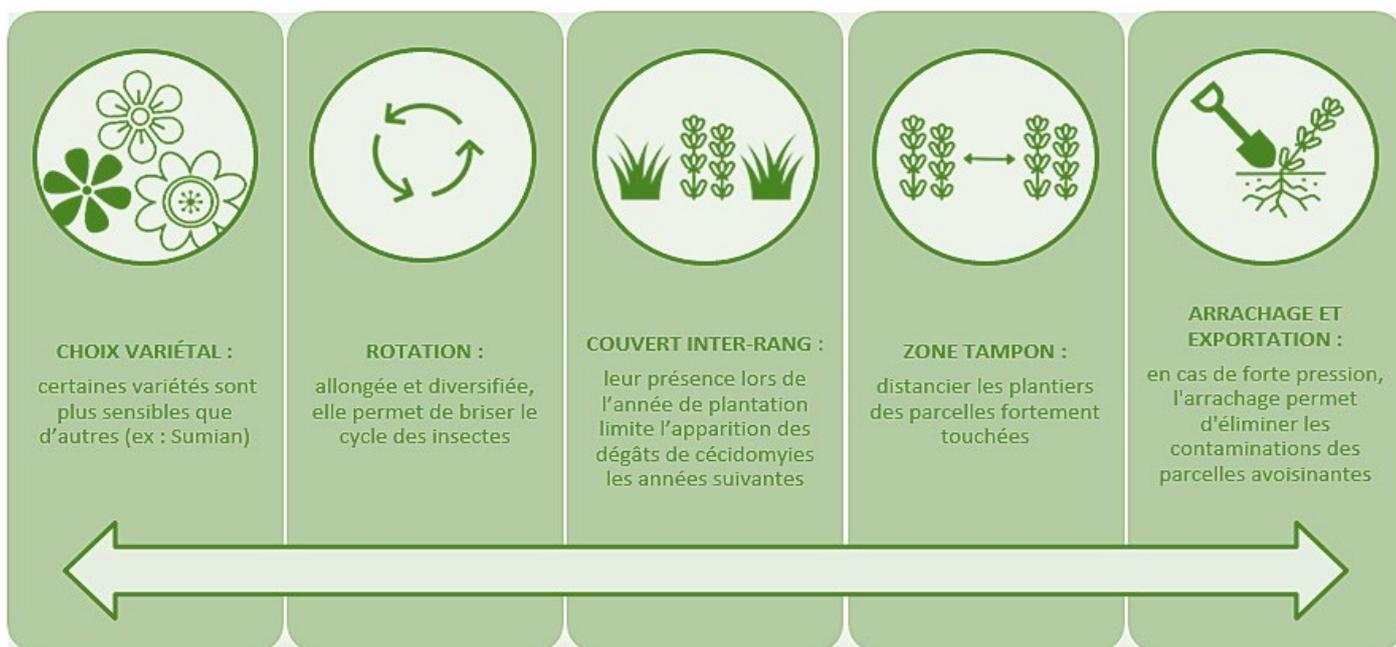


↑  
Toutes zones

## Gestion du risque

Surveiller les parcelles atteintes l'an dernier,  
Observer la présence de foyer et l'apparition prochaine des symptômes de flétrissement,  
Arracher des parcelles très contaminées,  
Eviter les blessures de plantes lors des binages (exemple : usage cadre passe-culture).

Les méthodes préventives restent des leviers non négligeables dans la maîtrise de la cécidomyie :



## Reconnaissance du ravageur

*Arima marginata* est un coléoptère.

Le stade larvaire est le plus nuisible. Les larves noires attaquent un très grand nombre de labiées et quelques composées. En migrant, elles mangent toutes les parties aériennes les plus appétentes. Elles peuvent parcourir jusqu'à 40 mètres par jour à la recherche de nourriture.

Il mesure 1 à 1,5 cm et vit environ 2 mois.

## Observations

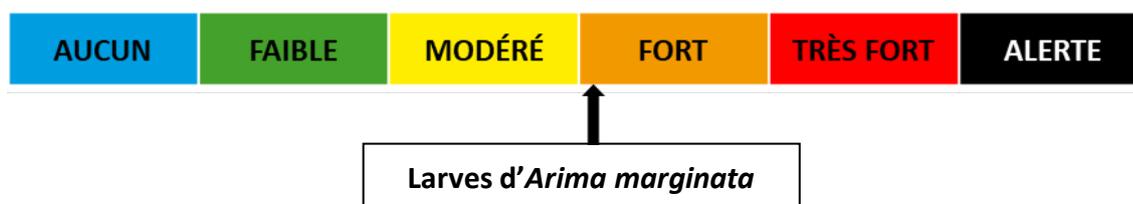
**Méthode d'observation :** les larves s'observent préférentiellement par temps ensoleillé. Par temps couvert, elles se nichent sous les feuilles.

**Observations semaine 12 :** des larves ont été observées sur une parcelle de thym à Manosque ainsi que sur plusieurs parcelles de sauge sclarée sur le plateau de Valensole (Puimoisson, Valensole, 04) et autour de Montélimar (Puygiron, Montboucher sur Jabron, 26).



## Analyse de risque

Les températures de ces derniers jours contribuent à l'émergence de ce ravageur sur les parcelles sensibles et à redémarrage précoce. **Il faut renforcer les observations sur celles atteintes l'an dernier ou il y a deux ans.**



## Seuil de risque

- Cultures plantées en ligne (ex : lavandes, thym, etc...) : **3 larves / plante**
- Cultures semées à faible écartement (ex : sauge sclarée) : **3 larves / m<sup>2</sup>**

## Gestion du risque

Surveiller les parcelles, particulièrement celles atteintes l'an dernier,  
Repérer la présence de nouveaux foyers,  
Surveiller l'apparition prochaine des larves et des dégâts occasionnés.

## Reconnaissance du ravageur

Le puceron est un petit insecte qui mesure de 2 à 3 mm. Il a la forme d'une petite poire. Habituellement vert, il peut aussi être noir, rouge ou blanc.

Sur les cultures au redémarrage précoce (thym, immortelle...), il convient de surveiller l'évolution du feuillage,

## Observations

**Méthode d'observation :** Observer par temps ensoleillé le matin.



**Observations semaine 12 :** Quelques pucerons ont été observés sur thym en plein champ à Manosque (04), et sur thym linalol dans le secteur de Saint Jurs (04).

## Analyse de risque

Le risque est faible cette semaine. Les températures de ces derniers jours contribuent à l'émergence de ce ravageur sur les parcelles sensibles et à redémarrage précoce (thym, immortelle, ...). Il faut renforcer les observations sur celles atteintes l'an dernier ou il y a deux ans.



## Seuil de risque

Les quelques pucerons observés ne constituent pas un risque à ce jour.

## Gestion du risque

Surveiller les parcelles, particulièrement celles atteintes l'an dernier,  
Repérer la présence de nouveaux foyers,  
Faire des rotations,

Pour limiter l'impact du ravageur, il est possible d'utiliser de la maltodextrine (solution de biocontrôle) en alternative aux produits phytopharmaceutiques de synthèse.

Pour plus d'information, consulter la [Liste produits de biocontrôle](#) 

## Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez la réglementation « abeilles »

**Nouvel arrêté abeilles et pollinisateurs  
au 20 novembre 2021 - à consulter [ici](#)**

Cette fiche résume également les mesures à respecter :  
[fiche ADA-AURA](#)

**L'application sur une culture attractive en floraison** (de la première fleur ouverte à la dernière chute des pétales) **ou sur une zone de butinage d'un produit autorisé doit être réalisée dans une fenêtre de 2 heures avant à 3 heures après le coucher du soleil.**

Les éclaircissants et leurs adjuvants ne sont pas concernés et peuvent être utilisés en dehors de cette période.

Les insecticides-acaricides autorisés sur ce créneau sont ceux qui ont la mention « Emploi autorisé durant la floraison et/ou la production d'exsudats en dehors de la présence des abeilles ». Les fongicides ne sont pour l'instant pas concernés (sauf très rares exceptions) et pourront être utilisés dans le créneau ci-dessus défini.

**Lorsqu'un couvert végétal en fleur, présent sous une culture pérenne, constitue une zone de butinage, celui-ci doit être rendu non attractif pour les pollinisateurs avant tout traitement insecticide ou acaricide.**

Traitements hors période, une **dérogation est possible sans contrainte horaire sur la période d'application dans les cas suivants** :

- si, en raison de l'activité exclusivement diurne des bio-agresseurs, le traitement réalisé au cours de la période définie ci-dessus ne permet pas d'assurer une protection efficace de la culture traitée;
- si, compte tenu du développement d'une maladie, l'efficacité d'un traitement fongicide est conditionnée par sa réalisation dans un délai contraint incompatible avec la période prévue.

Pour les traitements hors période, **noter l'heure de début et fin de traitement dans le calendrier de cultures, ainsi que le motif ayant motivé cette modification horaire.**



# Abeilles sauvages

& santé des agro-écosystèmes

photo : Victor Dupuy



Pour lire la note complète

Note nationale **Biodiversité**



## Bonnes pratiques agricoles

Recommandations agronomiques générales en faveur des abeilles sauvages, non exhaustives et sans considération des systèmes de culture, des enjeux écologiques et règlements spécifiques, et des techniques à appliquer :

- ❑ Éviter et limiter généralement l'usage de **produits phytopharmaceutiques**, particulièrement **d'insecticides** en période d'activité forte des pollinisateurs (min. Avril - Août).\*
- ❑ Raisonner le désherbage, privilégier les **moyens physiques et mécaniques**, notamment entre Avril et Août
- ❑ Préserver et aménager une **diversité d'habitats** et micro-habitats : talus, fossés, friches, rocailles, chemins non artificialisés, haies, bois, souches, branches et arbres morts au sol ou sur pieds, buissons, ronciers, murets et pierriers, tas de sables et graviers, mares, etc.
- ❑ Préserver et développer la **diversité et l'abondance** générale de **fleurs** au long de l'année : prairies, jachères sauvages, bandes enherbées, ourlets buissonnants, haies et arbres isolés d'essences locales.
- ❑ Développer un **maillage** connecté de **bandes de flore sauvage** en **bordures** des parcelles, et le relier aux autres **habitats** pour optimiser les **distances** entre **gîtes** (nids) et **couverts** (fleurs) < 100-300 mètres.
- ❑ Gérer les milieux **herbacés** de manière **extensive et différenciée** : échelonner fauches et pâturages dans le temps, préserver des fleurs jusqu'au plus tard possible.
- ❑ Éviter et **limiter la fertilisation minérale** notamment des bords de champs, des prairies et milieux non-cultivés pour éviter l'appauvrissement de la diversité floristique.
- ❑ Privilégier les **semences d'espèces locales** pour la flore cultivée ou pour tous travaux de fleurissement.
- ❑ Développer les **couvertures du sol** et **éviter son travail**, notamment entre début d'hiver et début de printemps pour préserver les nids d'abeilles terrioles.
- ❑ Intégrer des **prairies** dans le système et les rotations culturales.

Abeilles / **calendrier** indicatif général du cycle d'activité, avec d'importantes différences selon les espèces.

Mois	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.
Activité type	Hivernation		Premiers vols	Activité / sensibilité forte accouplements, nidification, butinage. Juillet-Août sensible pour les bourdons				Derniers vols	Métamorphoses des larves Hivernation			

.....  
Période d'observation optimale, en journée par beau temps

• Illustration

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

## Comité de rédaction

**CRIEPPAM** - Quentin RUBY  
**CRIEPPAM** - Stéphanie TAQUIN



## Observations

**CRIEPPAM**  
**Iteipmai**  
**Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute Provence**  
**Chambre d'Agriculture de la Drôme**



## Financements



Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



[Vous abonner](#)



[Devenir  
observateur  
& contact](#)



[Tous les BSV  
PACA](#)